



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 22 novembre 2012

La Poste

Tarifs courrier :

Augmentation de 2,8% en moyenne au 1er janvier pour répondre aux attentes des actionnaires.

Le prix du timbre passera de 0,60 à 0,63 centimes d'euros au 1er janvier 2013.

Il est prévu que l'évolution du prix moyen du panier des offres du service universel de la période 2013-2015, soit supérieure de + 1 % par rapport à l'inflation.

De plus, un dispositif, donnera à La Poste une marge supplémentaire d'augmentation de ses tarifs, liée à l'amélioration de la qualité de service.

D'autre part l'augmentation pour les envois égrenés à usage des entreprises sera inférieure de 1 point de pourcentage à celle des envois des particuliers.

Enfin, l'écart tarifaire entre la Lettre Prioritaire et la Lettre Verte sera porté à 5 centimes au moins sur la première tranche de poids et la possibilité d'opérer un écart tarifaire plus important sera examinée à mi période d'encadrement.

On assiste à une nouvelle augmentation qui pèse essentiellement sur les particuliers et les petits usagers. Pour eux l'augmentation sera de 5%, très largement au-dessus de l'inflation.

La péréquation tarifaire est en effet encore plus abandonnée avec une politique tarifaire qui tourne le dos à l'égalité d'accès aux services postaux.

Alors que le résultat d'exploitation de La Poste s'est élevé à 632 millions d'euros et en hausse de 26% au premier se-

mestre 2012, cette augmentation des tarifs n'a d'autre but que la satisfaction des actionnaires en termes de dividendes pour rentrer dans le cadre des déficits publics annuels de 3% du PIB, avec toutes les conséquences que l'on connaît sur la crise sociale qui frappe La Poste.

Malgré une diminution du volume courrier essentiellement due à la crise économique et à la baisse du pouvoir d'achat, principalement pour les ménages et petites entreprises, les résultats du chiffre d'affaire courrier sont quasi stables : 2009 : 11673 Millions d'€; 2010 : 11538 M €; 2011 : 11398 M €.

Le choix du gouvernement et des dirigeants de La Poste sont de faire payer la crise et les déficits principalement aux salariés.

La CGT considère que d'autres choix sont possibles :

- ✓ dans le contexte de crise, le gel de toute augmentation de tarifs postaux,
- ✓ des moyens de communication à des prix abordables tout en respectant la péréquation tarifaire,
- ✓ l'égalité d'accès de tous les usagers à tous les services postaux sur l'ensemble du territoire,
- ✓ l'appropriation publique des activités postales.

L'avenir de La Poste n'est pas dans la recherche de dividendes à distribuer aux actionnaires, mais dans la réponse à apporter aux besoins de la population et aux postiers.